

2020-07-10/06

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune
De COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 03 juillet 2020
les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 10 juillet 2020 à 20 heures 00
sous la présidence de Sylvie LEFRANC Maire

En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 10

Présents : Sylviane BACHELIER, Alain
BONNART, Pascal COCHET,
Dominique FORLINI, Xavier HETIER,
Sylvie LEFRANC, Vanessa MALLET, Emmanuel
NAROZNY, Arnaud TEMPLIER

Absents Excusés : Mr Dominique BULAND, Sébastien GOUJAT (donne
pouvoir à Mme LEFRANC Sylvie)

Secrétaire de séance : MR BONNART Alain

Séance du 10 Juillet 2020

Délibération : N° 2020-07-10/06 – Elections des délégués de la collectivité auprès du SMIS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et
L.5211-17,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les délégués chargés de
représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne,

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et
d'un délégué suppléant.

Après le scrutin, ont été proclamé élus

Comme délégué titulaire car ayant obtenu la majorité absolue : **Mr BONNART Alain**

Comme délégué suppléant car ayant obtenu la majorité absolue : **Mr FORLINI Dominique**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Vote :
Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Courgivaux, le 10 juillet 2020
La Maire, Sylvie LEFRANC



[Handwritten signature]